



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté en date du 18 septembre 2018, le Président de Laval Agglomération a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur la modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de L'Huisserie.

La modification a, notamment, pour objet de :

- créer un nouveau secteur dans la zone UA (le secteur UAcv), correspondant au périmètre d'un projet de densification urbaine ;
- modifier le règlement écrit de la zone UA :
écriture de dispositions particulières pour le secteur UAcv en matière de hauteur des constructions (article 10) ;
écriture de dispositions particulières pour le secteur UAcv en matière de stationnement (article 12) ;
écriture de dispositions particulières pour le secteur UAcv en matière d'espaces libres (article 13).

L'enquête publique se déroulera pendant une période de 31 jours consécutifs du mercredi 19 décembre 2018 à 14h00 au vendredi 18 janvier 2019 à 17h00.

Les pièces du dossier pourront être consultées par le public en Mairie de L'Huisserie et à la Direction de l'urbanisme de Laval Agglomération, Hôtel communautaire, 1 place du Général Ferrié à Laval.

Horaires d'ouverture Direction de l'urbanisme – Laval Agglomération	Horaires d'ouverture Mairie de L'Huisserie
Du lundi au vendredi de : 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00	Le lundi de 14h00 à 18h00 Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 Le samedi de 9h00 à 12h00

Par une décision du 2 octobre 2018, Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Nantes a désigné en qualité de commissaire-enquêteur Madame Hélène APCHAIN, avocate.

Le commissaire enquêteur recevra le public en Mairie de L'Huisserie, 2, rue du Maine, 53970 L'Huisserie, les :

- **Mercredi 19 décembre 2018 de 14h00 à 17h00, en Mairie de L'Huisserie, 2 rue du Maine, 53970 L'Huisserie**
- **Samedi 5 janvier 2019 de 9h00 à 12h00, en Mairie de L'Huisserie, 2 rue du Maine, 53970 L'Huisserie**
- **Lundi 14 janvier 2019 de 9h00 à 12h00, à l'Hôtel communautaire, 1 place du Général Ferrié, 53000 Laval**
- **Vendredi 18 janvier 2019 de 14h00 à 17h00, en Mairie de L'Huisserie, 2 rue du Maine, 53970 L'Huisserie**

Organisation de l'enquête :	À l'issue du délai d'enquête :
<p>Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront déposés à la Mairie de L'Huisserie, 2 rue du Maine, à L'Huisserie, siège de l'enquête publique et à la Direction de l'urbanisme de Laval Agglomération – Hôtel communautaire, 1 place du Général Ferrié, à Laval – pendant 31 jours consécutifs aux jours et heures habituels d'ouverture au public. Le dossier d'enquête publique sera également disponible sur le site internet de Laval Agglomération (http://www.agglo-laval.fr) pendant toute la durée de l'enquête. Toute personne peut à sa demande et à ses frais obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de Monsieur le Président de Laval Agglomération.</p> <p>Le public pourra prendre connaissance du dossier de modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de L'Huisserie, 2 rue du Maine, à L'Huisserie et consigner éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête déposé en Mairie de L'Huisserie et à la Direction de l'urbanisme de Laval Agglomération – Hôtel communautaire, 1 place du Général Ferrié, à Laval – ou bien les adresser au commissaire enquêteur par écrit à : Laval Agglomération, Madame le commissaire enquêteur, Hôtel communautaire, 1, place du Général Ferrié, CS 60809, 53008 LAVAL cedex, ou par voie électronique à l'adresse suivante : laval-agglo@agglo-laval.fr (dans ce cas, noter en objet du courriel « Observations PLU L'Huisserie pour commissaire enquêteur »). Les observations reçues par voie électronique seront mises en ligne sur le site de Laval Agglomération ci-dessus mentionné. Il est précisé qu'afin de ne pas créer d'incident informatique, le poids des courriels ne pourra excéder 10 méga octets. Si les courriels dépassent ce poids, il est possible de les transmettre en plusieurs parties numérotées et bien identifiées afin de pouvoir effectuer leur rattachement avec les courriels électroniques précédents.</p> <p>Des informations sur le projet soumis à enquête publique peuvent être demandées auprès de Laval Agglomération, Direction de l'urbanisme de Laval Agglomération – Hôtel communautaire, 1 place du Général Ferrié, à Laval – en la personne de M. Arnaud Clévédy. Téléphone du secrétariat de la direction de la planification urbaine : 02.43.49.46.72.</p>	<p>Le registre d'enquête sera clos par le commissaire enquêteur. Il disposera d'un délai de trente jours à compter de la date de clôture de l'enquête pour transmettre au tribunal administratif de Nantes et au Président de Laval Agglomération le dossier d'enquête avec son rapport dans lequel figure ses conclusions motivées, en précisant, si elles sont favorables, favorables sous réserves ou défavorables. Une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera adressée au Préfet du Département de la Mayenne par le Président de Laval Agglomération.</p> <p>Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Mairie de L'Huisserie et à la Direction de l'urbanisme de Laval Agglomération – Hôtel communautaire, 1 place du Général Ferrié, à Laval – pendant une durée d'un an, aux jours et heures habituels d'ouverture.</p> <p>Les pièces du dossier éventuellement modifiées pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur seront soumis à l'approbation du Conseil communautaire et préalablement soumises pour avis au Conseil municipal de L'Huisserie par application de l'article L. 5211-57 du Code Général des Collectivités Territoriales.</p>

